

Bulletin d'adhésion

Saison 2022-2023

SECTION MARCHE NORDIQUE Début de saison lundi 5 septembre 2022

Lundi: 18h30-20h00, sortie tous niveaux encadrée par Laure & Philippe.

Mardi: 9h00, sortie tous niveaux encadrée par Philippe

Jeudi: 18h30-20h00, niveau « confirmés » encadrement: Estelle, Emilie & Stéphanie.

Vendredi: 9h00, sortie tous niveaux encadrée par Philippe

Les rdv sont donnés au stade de St Gervasy et peuvent être déplacés à Cabrières ou Bezouce selon les indications des encadrants.

Une séance d'essai gratuite_Prêt de bâtons

GRILLE TARIFAIRE SAISON 2022/2023

	Tarif	Droits	Options
Adhésion CAP BOMBONERA dont Licence FFA Athlé Running * 45€ part FFA et part Ligue * licence que vous recevrez par mail	90€	Accès aux séances et sorties hebdomadaires +	Sweat du clubT-Shirt du club
Adhésion Marche Nordique en couple ou famille	70€ /pers	1 T-Shirt club + Licence fédérale	







FORMULAIRE D'ADHESION SECTION MARCHE NORDIQUE 2022/2023

Dossier complet* à renvoyer à l'adresse du siège ou retourner au responsable

* Le dossier doit contenir : le bulletin d'adhésion dûment complété, un chèque du montant correspondant à la cotisation choisie, un certificat médical pour les nouveaux licenciés de « non contre-indication à la pratique de la marche nordique en compétition » de moins de 3 mois et une autorisation parentale pour les mineurs.

NOM :	PRENOM :
Homme – Femme	DATE DE NAISSANCE :
ADRESSE :	
CODE POSTAL :	VILLE :
EMAIL :	
TEL:	
TYPE D'ADHESION	
 Adhésion clu 	b : 90 €
O Adhésion cou	ple ou famille : 70€ /pers Nom du couple :
Règlement par : Chèque	ou Espèces
www.capbombonera.wixsite.opériode du 1 ^{er} septembre 202 aux autres membres de l'asso	onnaissance du règlement intérieur du club consultable sur notre site internet com et en accepte les termes. Je souhaite adhérer à l'association CAP Bombonera pour la 21 au 31 juillet 2022. J'accepte également que mes coordonnées soient communiquées ociation et que les photos sur lesquelles je figure dans le cadre des activités proposées es et diffusées. Toute adhésion est définitive et non remboursable même partiellement.
Date et signature de l'athlète	précédées de la mention « lu et approuvé » :



